|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | RTD.02 - Ethique et Intégrité de la Recherche |
| Numéro de poste Sysper: | 444580 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Gilles LAROCHE  2ème trimestre 2024  1 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Notre unité fait partie de la direction générale de la recherche et de l’innovation de la Commission européenne et constitue une interface entre le monde de la science et l’élaboration des politiques.

L’unité RTD.02 fournit des avis scientifiques à la Commission européenne, soutient le fonctionnement du Conseil européen de la recherche pour l’excellence dans la recherche exploratoire; conseille le Collège sur les questions relatives à l’éthique et aux valeurs; met en pratique l’éthique et l’intégrité pour garantir l’excellence et la confiance et prépare le terrain pour un écosystème européen de la science au service des politiques.

Le mécanisme de conseil scientifique (SAM), coordonné par l’unité, fournit au Collège des commissaires européens des avis scientifiques transparents, de haute qualité, opportuns et indépendants en matière de politique et/ou de législation. Ceci inclut la charge du secrétariat du « Group of Chief Scientific Advisors » qui contribue à la collecte et à la synthèse de données, organise des réunions d’experts et de parties prenantes, aide à la rédaction d’avis scientifiques et organise la communication des travaux.

Notre Unité soutient le « European Group on Ethics in Science and New Technologies » (EGE) qui fournit des avis sur tous les aspects des politiques et législations de la Commission où les questions éthiques, sociétales et les droits fondamentaux rencontrent le développement des sciences et des nouvelles technologies.

Notre Unité est également responsable de la Science en soutien des Politiques dans le contexte de l’Espace Européen de la Recherche qui implique une collaboration étroite avec les États Membres et d’autres services de la Commission.

Au sein de notre Unité le Secteur Ethique et intégrité de la recherche assure de façon générale la promotion des plus hauts standards éthiques et d’intégrité dans la recherche et l’innovation au sein de l’UE.

L’activité principale du Secteur Ethique et intégrité (RTD.02.001) est de:

* Développer un cadre européen cohérent pour l’éthique et l’intégrité de la recherche. Ceci inclut notamment:
  + Assurer un dialogue entre les organismes d’éthique et d’intégrité de la recherche des Etats Membres.
  + Définir et gérer les aspects politiques du programme spécifique ERA pour ce qui est de la partie relative à l’éthique et l’intégrité.
  + Promouvoir l’utilisation du Code de conduite européen pour l’intégrité de la recherche et initier sa mise à jour en case de besoin.
  + Améliorer la coopération internationale dans le contexte du « National Ethics Committees (NEC) Forum », de l’UNESCO, de l’OMS et des autorités nationales.
  + Collecter les résultats des projets sur l’éthique et l’intégrité de la recherche pour soutenir la définition des politiques et améliorer la méthode d’évaluation éthique du Programme Cadre.
* Assurer les plus hauts standards éthiques et d’intégrité au sein du Programme Cadre (PC) de l’UE. Ceci implique le développement et la mise en œuvre de ma méthode l’évaluation éthique du PC.
  + La préparation de la base légale.
  + La définition des méthodologies et procédures pour le financement de l’ensemble de la famille recherche (y inclus les entreprises communes), en améliorant la coopération et le transfert des meilleures pratiques.
  + La conduite et la supervision des screenings, assessments et checks/reviews éthiques impliquant des panels d’experts éthiques.
  + L’organisation de formation pour le personnel de la CE, les experts éthiques, les structures responsables de l’éthique et de l’intégrité dans les États Membres.
  + Assurer la maintenance et continuer à développer l’application web de l’UE SINAPSE qui soutient notamment l’évaluation éthique et le NEC Forum.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Un poste intéressant dans un environnement dynamique et stimulant pour une personne avec un background politique et de gestion de projets dans les domaines liés aux activités du Secteur « Éthique et intégrité de la recherche ». Le candidat retenu contribuera à la préparation d’initiatives politiques et à la mise en œuvre de la méthode d’évaluation éthique.

L’expert national détaché (END) travaillera sous la supervision d’un administrateur. Sans préjudice du principe de coopération loyale entre les administrations nationales/régionales et européennes, l’END ne travaillera pas sur des cas individuels ayant des implications pour les dossiers qu’il a eu à traiter dans son administration nationale au cours des deux années précédant son entrée dans la Commission, ni sur des cas directement adjacents.

En aucun cas, l’END ne représentera la Commission pour prendre des engagements, financiers ou autres, ou négocierait au nom de la Commission.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

A collègue dynamique et motivé, ayant une approche de service et de bonnes capacités analytique, de coordination et de communication. Le candidat retenu doit être une personne expérimentée capable de jugements avisés et ayant d’excellentes qualités organisationnelles, interpersonnelles et pour le travail en équipe.

Le poste nécessite la capacité à travailler étroitement avec des experts indépendants en éthique et intégrité, principalement des panels en charge des ethics reviews, de fournir à temps des contributions et analyses sur différents sujets qui posent des questions éthiques et préparer des positions contribuant à la promotion de valeurs et principes d’éthique et d’intégrité de la recherche. D’excellentes capacités à communiquer en anglais, oralement et par écrit, pour permettre une communication efficace avec l’ensemble des partenaires et contreparties ainsi que la capacité d’établir des relations de travail solides sont essentielles. Une connaissance confirmée dans le domaine de l’éthique est également essentielle.

Une bonne maîtrise de l’anglais est essentielle ; toute autre langue serait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)